

RCS : CRETEIL

Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 03457

Numéro SIREN : 491 883 922

Nom ou dénomination : 2 A PEINTURE

Ce dépôt a été enregistré le 12/06/2018 sous le numéro de dépôt 6033

CG 13 3457

**1** **BILAN - ACTIF**

Désignation de l'entreprise : <b>2A PEINTURE</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <b>12</b>	
Adresse de l'entreprise <b>24 rue Jean Grandel</b>		Durée de l'exercice précédent* <b>12</b>	
Numéro SIRET* <b>4 9 1 8 8 3 9 2 2 0 0 0 4 0</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N clos le, N-1	
		<b>13 11 22 01 71</b> <b>13 11 22 01 61</b>	
		Brut 1 Amortissements, provisions 2 Net 3 Net 4	
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières*	BH	BI	
<b>TOTAL (II)</b>	BJ	BK	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE
	Disponibilités	CF	CG
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(0)
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

DÉPÔT AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL  
LE 12 JUIN 2018  
SOUS LE N° 6033

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

**EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT**

Désignation de l'entreprise : <u>2A PEINTURE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....50...000.....)	DA	50 000	50 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	5 000	5 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG			
	Report à nouveau	DH	336 072	281 555	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	94 227	74 518	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	485 300	411 072	
	<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
<b>TOTAL (II)</b>		DO			
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	8 287	23 683	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV	2 799	2 552	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	23 049	27 233	
	Dettes fiscales et sociales	DY	216 767	105 944	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
<b>Compte régul.</b>	Autres dettes	EA			
	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	250 902	159 412	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	736 202	570 484	
<b>RENVOIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	242 615	135 729		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 2A PEINTURE		Exercice N			Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC			
	Production vendue { biens* services*	FD	FE	FF			
		FG	949 849	FH	949 849	806 096	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	949 849	FK	949 849	806 096	
	Production stockée*			FM			
	Production immobilisée*			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP	577		
	Autres produits (1) (11)			FQ	4 301	48	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	954 727	806 144
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS			
	Variation de stock (marchandises)*			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	77 762	61 490	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	212 488	214 629	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	14 879	12 618	
	Salaires et traitements*			FY	369 871	188 992	
	Charges sociales (10)			FZ	137 042	82 666	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA	16 067	25 283
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC		128 758
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	470	100	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	828 579	714 536	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	126 148	91 608	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	2 552	2 305	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	2 552	2 305	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	665	1 286	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	665	1 286	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	1 887	1 019	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	128 035	92 628	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : <u>2A PEINTURE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	4 500 19 500
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	4 500 19 500
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	45 430
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	2 158 10 713
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	2 203 11 143
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	2 297 8 357
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	36 104 26 467
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	961 779 827 949
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	867 551 753 432
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	94 227 74 518
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont { - produits de locations immobilières - produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP	
		HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cession éléments actifs		2 158	4 500
Amendes et pénalités		45	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVIS

QUADRATUS Informatique

2A PEINTURE  
24 rue Jean Grandel  
94360 BRY SUR MARNE

Copie certifiée conforme à l'original  
la Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Labruce', written over a horizontal line.

**ANNEXE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017**

**EUROPE EXPERTS**  
5 RUE DE LA FELICITE

75017 PARIS

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### **Informations générales complémentaires**

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de bases suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### **Informations relatives au CICE**

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 8 214 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 8.214 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de recrutement.

il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

#### Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

#### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 an
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

#### Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et les cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

#### Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	8 214
Total	8 214

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	588
Dettes fiscales et sociales	92 161
Total	92 749

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	30 689
Total	30 689

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

### Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

### Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	13 559
35 à 44 ans	21 à 30 ans	3 232
moins de 35 ans	plus de 30 ans	330
Engagement total		17 121

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

### Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 66 ans
- table de mortalité : table règlementaire TV88/90
- taux de rotation : 1 %
- méthode de calcul retenue : méthode rétrospective
- taux d'actualisation : 1,01 %

La dette actuarielle au 31/12/2017 s'élève à 17.135 €

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité	5 214	11 921	

**Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices**  
(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	4 000	4 000	4 000	50 000	50 000
Nbre des actions ordinaires existantes	80	80	80	1 000	1 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	919 805	962 532	829 410	806 096	949 849
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	200 962	231 954	181 583	255 026	145 821
Impôts sur les bénéfices	56 242	66 898	47 849	26 467	36 104
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	116 583	139 616	103 400	74 518	94 227
Résultat distribué					20 000
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	145 291.00	169 399.00	135 104.00	228.56	109.72
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 457.29	1 745.20	1 292.51	74.52	94.23
Dividende distribué à chaque action					20.00
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	5	5	5	5	6
Montant de la masse salariale de l'exercice	304 309	284 928	235 547	188 992	369 871
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice			112 931	88 962	145 256

**SAS 2A PEINTURE**  
**24, rue Jean Grandel – 94360 BRY SUR MARNE**  
**au capital de 50.000,00 euros – RCS CRETEIL B 491 883 922**

**PROCES VERBAL DES DECISIONS  
DE L'ASSOCIE UNIQUE 28 MAI 2018**

L'an deux mil dix-huit, le 28 mai à 17 heures,

Mademoiselle Valérie EDOUARD, Présidente et agissant en qualité d'associée unique de la société 2A PEINTURE, société par actions simplifiées unipersonnelle, au capital de 50.000,00 euros divisé en 1.000 actions de 50,00 euros chacune dont le siège social est 24, rue Jean Grandel – 94360 BRY SUR MARNE, identifiée sous le numéro 491 883 922 au RCS CRETEIL, dont les statuts autorisent l'associé unique à prendre les décisions collectives dont un acte unique ci après concernant :

**ORDRE DU JOUR**

- Approbations des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Conventions visées à l'article L223-19 du Code du commerce ;

**PREMIERE RESOLUTION**

L'associée unique a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/12/2017, il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.  
Les conventions visées à l'article L223-19 du Code du commerce intervenues au cours de l'exercice écoulé sont relatées dans le rapport de gestion établi par l'associée unique.

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'associée unique sur la base du rapport de gestion qu'elle a rédigé, approuve les comptes annuels à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31/12/2016, ainsi que les opérations traduites dans les comptes et résumées dans ce rapport.

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de 74.517,74 euros de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	94.227,32 euros
En totalité au compte « Report à nouveau »	94.227,32 euros
Solde	<hr/> 0,00 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale rappelle les distributions des 3 derniers exercices

EXERCICES	DIVIDENDES NETS
31/12/2016	0,00 €
31/12/2015	0,00 €
31/12/2014	0,00 €

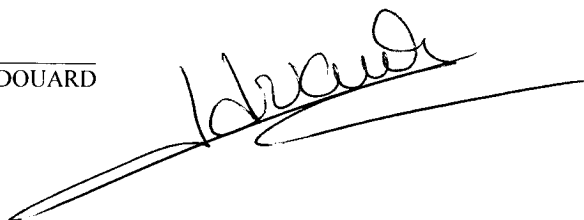
**TROISIEME RESOLUTION**

La Présidente a perçu au titre de l'exercice clos le 31/12/2017, une rémunération brute de 72.630,00 euros.

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal, à l'effet d'accomplir tout dépôt toutes formalités et publicités légales inhérentes aux décisions adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé l'associée unique déclare la séance levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'associée unique.

Valérie EDOUARD



**SAS 2A PEINTURE**  
**24 rue Jean Grandel – 94360 BRY SUR MARNE**  
**au capital de 50.000,00 euros – RCS CRETEIL B 491 883 922**

**PROCES VERBAL DES DECISIONS  
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 MAI 2018**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'associée unique sur la base du rapport de gestion qu'elle a rédigé, approuve les comptes annuels à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31/12/2017, ainsi que les opérations traduites dans les comptes et résumées dans ce rapport.

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de 94.227,32 euros de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	94.227,32 euros
En totalité au compte « Report à nouveau »	94.227,32 euros
Solde	<hr/> 0,00 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale rappelle les distributions des 3 derniers exercices

EXERCICES	DIVIDENDES NETS
31/12/2016	0,00 €
31/12/2015	0,00 €
31/12/2014	0,00 €

Certifiée conforme  
La Présidence

